



UCL
Programme
d'études
2023 - 2024

Approfondissement en gestion

Table des matières

APPGEST - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'approfondissement en gestion complète le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion. Il permet à l'étudiant, d'une part, d'approfondir ses connaissances dans des ateliers-séminaires (15 crédits) et, d'autre part, de suivre des cours de gestion (15 crédits) non dispensés dans son programme de bachelier.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Dans le premier bloc annuel de l'approfondissement (15 crédits)



Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

APPGEST - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Sans condition, pour les étudiants de bachelier en sciences économiques et de gestion quel que soit le choix futur du master (en économie ou en gestion).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: [Evelyne Léonard](https://uclouvain.be/repertoires/evelyne.leonard) (<https://uclouvain.be/repertoires/evelyne.leonard>)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: [Anneliese Desbuquoit](https://uclouvain.be/repertoires/anneliese.desbuquoit) (<https://uclouvain.be/repertoires/anneliese.desbuquoit>)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à l'approfondissement

1. Inscription à l'approfondissement et sa vérification

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier en sciences économiques et de gestion via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier en sciences économiques et de gestion, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

2. Modification de l'inscription à l'approfondissement

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études.

Horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).